



EXTRA JUDICIAIRE

Mythes et légendes



Mot du président**Éditorial****Quoi de neuf?**

L'enfer est souvent pavé...
d'un peu de démagogie?

Cocktail à la Cour d'appel

Ballon, coupe et chair de poule!

Gala de l'AJBM

« Les leaders de demain »

Rabais et tarifs partenaires

Entrevue

Les pères Noël bien de chez nous

Dossier

« L'histoire est du vrai qui se déforme, la
légende du faux qui s'incarne. » Jean Cocteau

E-mail "Forwards": Fact or Fiction?

Le pôle Nord est au père Noël ce que
l'analphabétisme mathématique
est à l'avocat

Des pas dans l'escalier

La demi (1/2) page verte**À ne pas manquer!**

6 @ 8 de début d'année

Espace partenaire

Le CAIJ « nouveau » est arrivé!

L'investissement socialement
responsable et les mythes
qui l'entourent

Art de vivre

L'Abécédaire d'un temps
des Fêtes pas compliqué

Saviez-vous que...?

À venir

trois
quatre

cinq
six
six

sept
huit

neuf

dix
onze

douze
treize
quatorze

quinze

seize

dix-sept

dix-huit
dix-neuf
vingt

L'EXTRAJUDICIAIRE est le bulletin d'information de l'Association du Jeune Barreau de Montréal (AJBM). Il est tiré à 4 600 exemplaires six fois par année et distribué gratuitement à tous les avocats de dix ans et moins de pratique de la section de Montréal, ainsi qu'à la magistrature et à de nombreux intervenants du monde juridique.

Communications : M^e Pierre-Luc Beauchesne. Rédactrice en chef : M^e Mélanie Binette. Conseillère au contenu non journalistique : M^e Geneviève Ladouceur. Journalistes : M^{es} Pierre-Marc Boyer, Amélie Cardinal, Luana Ann Church, Vincent de l'Étoile, Michael Garellek, Véronique Gaudette, Sonia Labranche, Catherine Lafontaine, Julie Lavertu, Camille Paulus, Maude Perras, Samara Sarah Sekouti, Marguerite Tchicaya. Conseillers(ères) en révision linguistique : M^{es} Fabienne Ara, Karine Bolduc, Dominique Guimond, Jean-Olivier Lessard, Christianna Paschalidis, Émilie Therrien. Photographe : M. Benjamin Von Wong, www.vonwong.com. Graphisme : M. Daniel Monette, Imagik design communications. Mise en page et impression : Mme Nicole Ducharme Monette, NDM Éditique.

Membres du conseil d'administration 2011-2012 de l'AJBM : M^{es} Christine Aubé-Gagnon, Pierre-Luc Beauchesne, Frédéric Carle, Joséane Chrétien, Marie Cousineau, Hugo De Koulen, Anaïs de Lausnay, David Freiheit, Rosana Gonçalves, Luc-Olivier Herbert, Gacia Kazandjian, Sébastien Lebel, Andréanne Malacket, Frédéric Pagé et François-Xavier Robert. Directrice générale de l'AJBM : M^e Catherine Ouimet.

Tous droits réservés. Dépôt légal – Bibliothèque du Canada (ISSN 0838-0880) et Bibliothèque nationale du Québec. Dans l'EXTRAJUDICIAIRE, la forme masculine désigne, lorsque le contexte s'y prête, aussi bien les femmes que les hommes. La rédaction se réserve le droit de ne pas publier un texte soumis ou de le réduire. Les textes publiés ne reflètent nullement l'opinion de la rédaction, ni de l'AJBM, mais bien celle de leurs auteurs. Convention de la Poste-publications No 40031782. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au : Secrétariat permanent de l'AJBM, Maison du Barreau, 445, boul. St-Laurent, Bureau RC-03, Montréal (Québec) H2Y 3T8. AVIS : Tout membre qui désire que son nom n'apparaisse pas sur la liste nominative que l'AJBM transmet occasionnellement à des tiers à des fins de prospection commerciale ou philanthropique doit en informer par écrit le Secrétariat permanent de l'AJBM à l'adresse ci-haut mentionnée.



La Personnelle, l'assureur de groupe auto, habitation et entreprise de l'Association du Jeune Barreau de Montréal, est fière partenaire du Gala AJBM 2011 « Les Leaders de Demain—De la Passion à la Distinction ».

Félicitations aux lauréats!

Demandez une soumission
et découvrez combien vous pourriez économiser.

1 888 GROUPES

(1 888 476 8737)

lapersonnelle.com/ajbm



MD Marque déposée de La Personnelle, compagnie d'assurances.



président
fcarle@fcavocat.com

« Le caractère le plus profond du mythe, c'est le pouvoir qu'il prend sur nous, généralement à notre insu. »

Denis de Rougemont,
écrivain et penseur suisse
(1906-1985)

Gouverner sur des mythes? Non merci!

À l'approche des Fêtes, je souhaitais discuter de sujets légers qui vous auraient fait sourire avant d'aller en vacances. Toutefois, compte tenu des récentes sorties publiques du sénateur Pierre-Hugues Boisvenu, je ne peux m'empêcher de vous entretenir sur certains mythes qui hantent encore aujourd'hui le milieu du droit criminel.

Le sénateur Boisvenu a dernièrement critiqué la position prise par le Barreau du Québec relativement au projet de loi C-10 (*Loi sur la sécurité des rues et des communautés*). À son affirmation selon laquelle 80 % des membres du Barreau sont des avocats de la défense, le Barreau a répondu par lettre afin de corriger le tir. Dans sa réponse au Barreau, Monsieur Boisvenu a exposé un autre mythe. Il a indiqué que les avocats étaient contre « C-10 » parce que celui-ci diminuerait « leur chèque de paie » étant donné que « si les sentences sont plus longues, ils reviennent moins dans le système ». Cet énoncé ne tient pas la route. Premièrement, le taux de récidive est plus élevé lorsque l'accusé sort de prison que si l'accusé n'était pas allé en prison dès le départ. De plus, le taux de récidive est encore plus élevé chez ceux qui ont été condamnés à des sentences d'incarcération plus longues. Il y a donc collectivement une hausse de causes pour les avocats. Deuxièmement, pour l'avoir vu au cours des dernières années dans le cadre de ma pratique et l'avoir lu dans des articles américains, les accusés sont prêts à investir plus d'argent lorsqu'il y a une possibilité d'obtenir une peine minimale. Le revenu des avocats est donc par conséquent favorisé par ces mesures.

De plus, Monsieur Boisvenu utilise l'expression « droit des criminels ». Ce mythe est repris souvent par la population. Il faudrait plutôt parler du « droit des accusés ». Un individu devient criminel seulement lorsqu'un juge le condamne, pas avant. Comme l'a écrit le juge Lamer dans l'arrêt *Collins* de la Cour suprême du Canada : « Les membres du public ne deviennent conscients de l'importance de la protection des droits et libertés des accusés que lorsqu'ils sont eux-mêmes de quelque manière mis en contact plus intime avec le système [...] La Charte vise à protéger l'accusé contre la majorité, donc la mise en application de la Charte ne doit pas être laissée à cette majorité ».

Ce qui est difficile en tant qu'avocat lorsqu'on se soulève contre des projets de loi comme le « C-10 », c'est que nous sommes souvent catégorisés pro-« pédophile, alcool au volant ou bandits ». Cela, comme si nous étions des complices du crime avec un permis de pratique. Moi non plus, je ne veux pas de pédophile autour des jeunes de mon entourage, je ne veux pas que ma famille soit décimée par un alcoolique au volant ou que les enfants achètent de la drogue d'un réseau criminalisé. Toutefois, il y a des façons de faire, des mythes à mettre de côté, afin que tout soit conforme et juste. C'est donc ici que la citation de Denis de Rougemont prend tout son sens : certains mythes, véhiculés depuis trop longtemps, prennent pouvoir sur nous, à notre insu. En tant qu'avocats, c'est notre travail de déconstruire ces mythes afin qu'ils cessent d'influencer nos décisions et nos choix.

Ne restez pas passifs. Ces légendes font mal à notre profession. L'auteur Stefan Zweig l'a très bien résumé : « Il est rare que la vérité rattrape le terrain perdu sur la légende. »



rédaçtrice en chef
melanie.binette@saaq.gouv.qc.ca

Je ne suis ni l'une ni l'autre

Dans un premier temps, établissons un fait : je ne suis ni l'une ni l'autre, mais tout simplement la nouvelle rédactrice en chef de votre journal préféré. Mon rôle : m'assurer que vous, lecteurs, vous vous sentiez interpellés et intéressés par son contenu. Je profite de l'occasion pour briser la barrière papier ou électronique (pour ceux qui lisent notre e-publication) et vous inviter à me faire part de vos commentaires et suggestions afin que l'*ExtraJudiciaire* ne soit pas seulement celui de son équipe, mais qu'il soit aussi le vôtre.

Cela dit, entrons au cœur du sujet. **Le thème** : Mythes et légendes. **Des questions** : « Comment naît le mythe? », « Sur quoi se fonde la légende? », « Qu'est-ce qui me garantit qu'il s'agit bien de la réalité? ». **Des actions** : s'interroger, fouiller, philosopher, voire même, douter.

Dès notre jeune âge, nous y sommes confrontés. Est-ce que le père Noël visite tout de même les enfants qui n'ont pas de cheminée? Qui est cette fée qui échange mes dents contre des sous pendant mon sommeil? Est-ce que je dois vraiment manger ces épinards et ces carottes qui sont dans mon assiette afin de devenir forte comme Popeye et avoir de bons yeux? Est-ce que je ne dois vraiment pas avaler ma gomme à mâcher, car elle prendra des années à être digérée?

À l'adolescence, on se regroupe autour d'un feu entre amis et chacun y va de sa légende préférée. Dès que la noirceur s'installe, que des craquements se font entendre, nous sursautons et notre assurance diminue bien malgré nous.

Avec l'émergence d'Internet dans nos vies, des informations de toutes sortes arrivant des quatre coins de la planète nous sont véhiculées à la vitesse de l'éclair. La rapidité avec laquelle nous les recevons a un effet direct sur nos réactions. La tendance à la contamination des boîtes de réception de courriels est bien actuelle. Les traditionnelles chaînes de lettres au mode de fonctionnement plus fastidieux sont dorénavant beaucoup moins répandues considérant le nouveau *modus operandi* déployé. Démêler le vrai du faux n'est pas un jeu d'enfant pour l'adulte que nous sommes, même s'il est sur ses gardes. Les autorités policières vous invitent bien entendu à la prudence.

Toutes les sphères de notre quotidien peuvent être touchées par les mythes. Des exemples: vous avez une copine qui attend un bébé, si le cœur bat vite vite, il s'agirait d'une fille, ou encore, son ventre pointu tend vers l'avant, elle attendrait un garçon... Vous patientez avant de ranger vos restants du souper au réfrigérateur en vous disant que si les aliments sont encore chauds, ils vont surir... En camping, vous vous éloignez de ceux qui mangent des bananes, car ils attireraient davantage les moustiques... En matière de recyclage, vos bonnes intentions écolos peuvent vous jouer des tours. Et oui, derrière vos actes bien intentionnés, vous adoptez parfois des comportements ayant des effets opposés.

Morale de l'histoire : interrogez-vous, fouillez, philosophez... bref, doutez!

En cette période des Fêtes, permettez-moi de formuler un souhait : que notre *ExtraJudiciaire* soit pour vous aussi passionnant à lire qu'il l'est pour nous de le créer.

Légende : « Récit populaire traditionnel, plus ou moins fabuleux. »

Mythe : « Image simplifiée, souvent illusoire, que des groupes humains élaborent ou acceptent au sujet d'un individu ou d'un fait et qui joue un rôle déterminant dans leur comportement ou leur appréciation. »

Le Petit Robert

L'enfer est souvent pavé... d'un peu de démagogie?

Hugo De Koulen, administrateur responsable du Comité affaires publiques
hugodekoulen@bell.net

Le projet de loi omnibus C-10 regroupe plusieurs projets que le gouvernement Harper n'a pu faire adopter alors qu'il était minoritaire. Il prévoit entre autres des peines de prison plus sévères à l'endroit des mineurs et des trafiquants de drogue. Le gouvernement souhaite ainsi notamment, rendre plus difficiles le rapatriement de Canadiens emprisonnés à l'étranger et l'obtention de la peine d'emprisonnement avec sursis.

La diminution de la criminalité est certes un objectif partagé par l'ensemble de la population. Or, derrière cet argument rassembleur, deux orientations opposées de la justice criminelle s'affrontent : la dissuasion par le durcissement des peines ou la réhabilitation et la prévention.

Dans cette perspective, sans être une modification en profondeur du droit criminel canadien, C-10 apporte un changement d'idéologie qui aura des répercussions importantes sur notre perception de la justice avec un grand J. C'est pourquoi l'AJBM a cru bon de participer aux débats en déposant un mémoire à Ottawa.

Ce mémoire est motivé par le désir de comprendre les motivations d'un tel durcissement à la lumière de deux constats: 1) les dernières statistiques disponibles nous démontrent une diminution de la criminalité au Canada 2) l'approche répressive tend à être abandonnée partout dans le monde, son inefficacité étant démontrée.

Comme le ministre Fournier, l'AJBM soutient qu'en l'absence d'une réflexion plus profonde sur le bien-fondé des mesures proposées, Québec devra envisager de refuser d'assumer les coûts supplémentaires engendrés par C-10. En effet, sans la nécessaire démonstration documentée de l'efficacité prospective des mesures qu'il contient, on pourra difficilement s'empêcher d'y voir autre chose que l'expression cynique d'un certain électoralisme.

Pour consulter le mémoire :

<http://ajbm.qc.ca/documents/file/memoires/memoire-ajbm-projet-de-loi-c-10-francais1.pdf>



ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL
YOUNG BAR ASSOCIATION OF MONTREAL

CONGRÈS ANNUEL

ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL
17 & 18 MAI 2012

- × 15 HEURES DE FORMATION À PETIT PRIX À ÊTRE RECONNUES PAR LE BARREAU DU QUÉBEC
- × PRÉSENCE DE NOMBREUX CONFÉRENCIERS DE RENOM ET SUJETS DE FORMATION VARIÉS
- × COCKTAIL DES COLLABORATEURS
- × ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
- × ÉLECTIONS × BANQUET

Un congrès de l'AJBM par année et vos heures de formation seront complétées!

Cocktail à la Cour d'appel

Le 26 octobre dernier se tenait le traditionnel Cocktail avec la magistrature dans le somptueux édifice Ernest-Cormier de la Cour d'appel.



L'honorable J. J. Michel Robert

L'édition 2011 fut particulièrement spéciale. L'AJBM a profité de l'occasion pour honorer la carrière et souligner l'apport de l'honorable J. J. Michel Robert en le nommant membre honoraire. L'honorable Pierre J. Dalphond, également membre honoraire de l'AJBM, était le président d'honneur de la soirée. Il a livré un discours empreint d'une touche humoristique et anecdotique portant sur son expérience avec l'ancien juge en chef.

M^e Frédéric Carle, président de l'AJBM, et M^e Dominique Tardif, de ZSA Recrutement Juridique, ont également pris la parole afin de saluer l'honorable J. J. Michel Robert et lui remettre une plaque honorifique.

Plus d'une cinquantaine de juges ainsi qu'une centaine de jeunes avocats ont participé à cette soirée. Tous ont pu déguster quelques-uns des meilleurs hors-d'œuvre du chef du Reine Elizabeth accompagnés d'un verre de vin.

L'AJBM tient à remercier chaleureusement les bénévoles du CASS, M^e Bertrand Gervais, la Cour d'appel du Québec, son partenaire majeur ZSA Recrutement Juridique, Desjardins, Paquette et Associés, Woods ainsi que Clyde & Cie Canada.

À l'an prochain!



Ballon, coupe et chair de poule!

C'est sous les nuages, le vent et une pluie nous rappelant que l'hiver n'est pas si loin, que l'AJBM présentait la Coupe ZSA-AJBM de flag football. Malheureux destin pour plusieurs joueurs qui, à défaut de mettre la main sur la Coupe, ont rapporté un petit rhume à la maison.



L'équipe SCORBUT - championne 2011.

Le terrain du Collège Maisonneuve a vibré sous les crampons des joueurs des dix équipes se disputant les honneurs. Notons la traditionnelle participation de BLG et d'Osler, les finalistes de l'édition 2010. Au tableau se trouvaient également l'équipe de BCF, FC Independant, Grondin Savarese, SCORBUT, RRL, Constables Spéciaux, FMC et finalement les « P'tits gros ». Il y a fort à parier que certaines de ces équipes retravailleront leur nom d'ici l'an prochain!

Après avoir accédé à la finale pour une deuxième année consécutive, la talentueuse équipe d'Osler n'a toutefois pas été en mesure de maintenir la cadence face au SCORBUT. Les champions, sous ce nom infectieux, étaient en fait un groupement de jeunes avocats menés par M^{es} Paul-André LeBouthillier et Rafal Wrzesien.

L'AJBM tient à remercier chaleureusement les bénévoles, ZSA Recrutement Juridique ainsi que Paquette et Associés pour leur précieuse participation à l'événement.

Félicitations à l'équipe championne et à l'an prochain!



Gala de l'AJBM

« Les leaders de demain »

C'est au Scena, situé sur le Quai Jacques-Cartier, que s'est tenue la 5^e édition du Gala de l'AJBM le 24 novembre dernier. Sous le thème de la passion, thème phare de son président, M^e Frédérick Carle, près de 200 personnes, dont d'importantes personnalités de la communauté juridique montréalaise, se sont rassemblées lors de cet événement animé par Virginie Coossa.



Marguerite Tchicaya

journaliste
marguerite.tchicaya@aero.
bombardier.ca

Le comité de présélection composé de l'honorable Pierre J. Dalphond de la Cour d'appel du Québec, l'honorable Sophie Bourque de la Cour supérieure du Québec, M^e Doris Larrivée, directrice générale du Barreau de Montréal, M^e Michèle Moreau, directrice générale de *Pro Bono* Québec et M^e Nicolas Plourde, vice-président du Barreau du Québec, a retenu la candidature de dix-huit finalistes. Ces derniers, répartis dans six catégories, se sont démarqués dans leur domaine de droit respectif, par leur implication sociale ainsi que leurs réalisations professionnelles et personnelles.

Parmi eux, six lauréats ont été désignés « Avocat AJBM de l'année ». J'ai eu la chance d'échanger avec ces derniers qui étaient tous honorés d'avoir reçu cette distinction. M^e Christian Jacques, lauréat dans la catégorie « Droit corporatif », a mis l'accent sur sa passion, tant pour le droit que pour les affaires. M^e Caroline Healey, lauréate dans la catégorie « Contentieux/Juristes de l'État », a quant à elle affirmé vouloir continuer à servir au mieux sa profession. M^e Awatif Lakhdar, lauréate dans la catégorie « Droit familial », a indiqué que ce qui lui plaît le plus dans sa pratique, c'est de faire une différence dans la vie des gens. M^e Annie Émond, lauréate dans la catégorie « Droit criminel et pénal », a insisté sur le fait que lorsqu'on accepte un mandat, il faut le faire à cent pour cent. M^e Mathieu Bouchard, lauréat dans la catégorie « Litige civil et commercial », a rappelé à juste titre que la profession d'avocat est une belle profession et qu'il faut la défendre. Finalement, M^e Chantal Beaubien lauréate dans la catégorie « *Pro Bono*/Implication sociale », qui n'a pu recevoir son prix en personne considérant qu'elle est prése-



Photos : Benjamin Von Wong



tement au Cambodge dans le cadre de son implication sociale, croit que le travail *pro bono* permet de bâtir une société plus juste puisqu'il offre une assistance juridique à des personnes qui n'y auraient pas accès autrement.

Nul doute que cette cérémonie de remise de prix ainsi que la qualité des finalistes sauront faire des émules et inciter les jeunes (et moins jeunes) avocats présents au Gala à tenter de se surpasser, tant sur le plan professionnel que sur le plan de leur implication sociale.

Merci à tous nos partenaires



Coopérer pour créer l'avenir



RECRUTEMENT JURIDIQUE



laPersonnelle



Notre seule implication



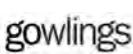
Borden Ladner Gervais



Miller Thomson



CRÉDIT - AFFAIRES



gowlings



CN



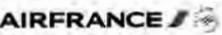
DAVIES WARD PHILLIPS & VINEBERG



OSLER Avocats



Rabais et tarifs partenaires

 médicassurance www.medicassurance.ca	<p>Tous les membres de l'AJBM bénéficient d'une réduction de prime de 25 % garantie jusqu'à 65 ans en assurance invalidité individuelle. Une réduction de 15 % s'applique en assurance groupe aux avocats lors de leur première année d'assermentation.</p>	<p>Pour plus d'informations, composez le 514.871.1181 ou le 1.877.371.1181. ou envoyez un courriel au info@medicassurance.ca</p>
 laPersonnelle [™] www.lapersonnelle.com/ajbm	<p>En assurant vos biens auprès de La Personnelle, vous avez accès à des privilèges exclusifs et à une protection personnalisée (auto, habitation, entreprise). Des tarifs compétitifs et inférieurs à ceux offerts au grand public</p>	<p>Pour plus de détails sur les protections offertes, composez le 1.888.GROUPES (1.888.476.8737)</p>
 Desjardins <small>Coopérer pour créer l'avenir</small> desjardins.com/ajbm	<p>En plus de vous donner accès à une gamme complète de produits et services qui vous aideront à atteindre vos objectifs financiers, l'Offre Distinction de Desjardins vous permet de réaliser de nombreuses économies et de profiter de taux bonifiés.</p>	<p>Communiquez avec un conseiller en caisse, au Carrefour Desjardins ou avec un directeur de comptes d'un centre financier aux entreprises.</p>
 <small>Société québécoise d'information juridique</small> SOQUIJ soquij.qc.ca	<p>Un rabais de 10 % est offert aux membres de l'AJBM sur tout nouvel abonnement annuel aux bulletins électroniques Express 2.0. SOQUIJ offre également un nouveau programme destiné aux jeunes juristes désirant développer leur expertise juridique.</p>	<p>Pour vous abonner, composez le 514.842.8745 Consultez le site Internet de l'AJBM pour plus de détails.</p>
 DUCEPPE <small>DES ÉMOTIONS EN TEMPS RÉEL</small> www.duceppe.com	<p>Pour la saison 2011-2012, un rabais de 10 % sera appliqué lors de l'achat de billets au plein tarif. L'offre est valable en tout temps à la billetterie de la Place des Arts, en mentionnant votre numéro de membre du Barreau. Chaque membre peut bénéficier de l'offre pour 2 billets par pièce. Ne peut être jumelée à aucune autre promotion.</p>	<p>Réservez vos billets directement à la billetterie de la Place des Arts ou en composant le 1.866.842.2112</p>
 LES GRANDS BALLETS <small>GRADIMIR PANKOV</small> www.grandsballets.com	<p>Profitez d'un rabais de 20 % à 40 % à l'achat de billets de spectacles inscrits à la programmation. Les membres de l'AJBM peuvent bénéficier de cette offre en mentionnant cette promotion. Pour plus de détails concernant la programmation, consultez le site Internet de l'AJBM.</p>	<p>Réservez vos billets auprès de Monsieur Jean-Philippe Alepins en composant le 514.849.0269 ou par courriel : jalepins@grandsballets.com</p>
 VONWONG <small>PHOTOGRAPHY</small> www.vonwong.com/	<p>Benjamin Von Wong permet aux membres de l'AJBM de bénéficier de son tarif corporatif pour ses services de photographie.</p>	<p>Pour plus d'informations, contactez Monsieur Benjamin Wong par courriel : ben@vonwong.com.</p>
 AIRFRANCE www.airfrance.ca	<p>Une réduction à la source de 10 % est accordée aux membres de l'AJBM, en classe économique, sur des itinéraires desservis uniquement par des vols AIR FRANCE. Certaines exigences s'appliquent. Visitez le site de l'AJBM pour prendre connaissance des modalités.</p>	<p>Réservez vos billets directement sur le site web d'Air France : www.airfrance.ca</p>
 PUR www.hotelpur.com	<p>Les membres de l'AJBM bénéficient de tarifs préférentiels (valides à l'individuel seulement) sur la location de chambre. De plus, le stationnement est offert à 14 \$ par jour. Pour consulter le tableau tarifaire, consultez le site Internet de l'AJBM.</p>	<p>Réservez votre séjour directement sur le site web de l'Hôtel Pur : www.hotelpur.com ou composez le 1.800.267.2002</p>

Les pères Noël bien de chez nous

Dans le folklore nord-américain, le mythe du père Noël occupe une place bien spéciale. Il s'agit d'un des personnages les plus populaires, surtout auprès des jeunes enfants. L'image du père Noël popularisée, mais non inventée, par Coca-Cola dès 1931 a également une emprise considérable au Québec. Mais qui sont les représentants autorisés du père Noël dans notre province?



Pierre-Marc Boyer

journaliste
pmb@municonseil.com

Afin que soit bien représenté, chez nous, l'unique résidant du Pôle Nord (avec sa famille bien sûr), Henri Paquet a fondé en 1959 l'Association des pères Noël de la province de Québec. Ayant chaussé les souliers du père Noël pendant cinq années, l'homme, aujourd'hui âgé de 76 ans, a accroché sa barbe. Il demeure néanmoins toujours actif au sein de cette association qui compte 40 membres permanents et 200 membres occasionnels. Au bout du fil, ce vétéran a accepté de nous livrer quelques secrets du métier de père Noël.

Qu'est-ce qui fait d'un candidat un bon père Noël? Spontanément, monsieur Paquet parle de patience : « C'est sans doute le côté le plus difficile du métier. Il faut vraiment aimer les enfants et être prompt à l'écoute. Par-dessus tout, ça prend de la passion ». Considérant que ce n'est pas toujours de tout repos, le don de travailler avec de jeunes enfants dans les endroits publics, avec tout ce que cela implique, n'est selon lui pas nécessairement donné à tous.

Mis à part les fameux centres commerciaux, les principaux « clients » du père Noël sont tout de même des organisations corporatives ayant tout intérêt à attirer les familles dans leurs établissements avec la présence d'un clone du fameux Saint-Nicolas.

Pour vous rassurer quant à vos possibles inquiétudes relatives à la sécurité des enfants, sachez que tous les membres de l'Association font l'objet d'une enquête rigoureuse visant à faire la lumière sur le passé (criminel) des aspirants à la profession. Ainsi, les personnages mal intentionnés sont plus à même d'être filtrés.

Quant à la fameuse « bédaine », est-ce un prérequis? « Avant je vous aurais dit oui », répond spontanément monsieur Paquet. « Plus ils étaient gros, plus j'avais tendance à les prendre. J'en ai même eu un de 440 lb. Il était énorme, gros comme un lutteur sumo! Mais aujourd'hui, les temps changent. J'en prends pas au-dessus de 300 lb ». La préoccupation grandissante

relative à la santé et à l'excès de poids aura donc eu raison de cette tradition tenace. Quant à la grandeur idéale, elle se situe entre cinq pieds huit pouces et six pieds. Comme quoi la prestance relativement imposante demeure un critère important.

Par ailleurs, afin de compléter le tableau et offrir aux clients la variété la plus complète de l'entourage du légendaire visiteur du 25 décembre, l'Association compte dans ses rangs non seulement quelques mères Noël, mais aussi quelques lutins et fées des étoiles.

Est-ce un mythe que les mamans qui accompagnent leurs enfants font parfois de l'œil aux pères Noël? « Oui, il y a eu une période comme ça », admet monsieur Paquet, « cependant, aujourd'hui on fait moins d'heures dans les centres d'achat ». Du même souffle, il ajoute que « ses » pères Noël ont diversifié leurs destinations. Ils se concentrent moins sur les centres d'achats que sur les autres organisations corporatives.

Finalement, permettez-moi quelques indiscretions... le métier paye combien? Bien qu'il en coûte 200 \$ l'heure pour la « location » d'un père Noël, ce dernier n'empochera qu'une fraction de ce tarif. Certains vont gagner 20 \$ l'heure alors que pour d'autres ce sera 35 \$ l'heure, indique monsieur Paquet qui ne souhaite pas en dévoiler davantage au sujet des émoluments des membres de l'Association.

Alors, avez-vous ce qu'il faut pour arborer le fameux costume rouge cette année?



Le père Noël, Henri Paquet

Sonia Labranche



journaliste
sonia.labranche@yahoo.ca

« L'histoire est du vrai qui se déforme, la légende du faux qui s'incarne. » Jean Cocteau

On a tous déjà entendu parler autour d'un feu d'une histoire arrivée récemment à une amie de sa voisine dans un lieu pas très précis. On l'a racontée à son tour et elle s'est répandue comme une traînée de poudre. Qu'il s'agisse de phénomènes paranormaux, de crimes violents ou d'araignées dans des fruits exotiques, les légendes urbaines font jaser...

Démystifier le vrai du faux

André Cellard, historien et professeur de criminologie à l'Université d'Ottawa, définit la légende urbaine comme étant une histoire généralement courte et possédant une fin surprenante destinée à envoyer une mise en garde. Selon lui, « la légende urbaine a pour fonction d'attirer notre attention sur un danger potentiel ou une peur latente dans la société [...] une

légende est généralement inventée de toutes pièces, mais s'adresse à une peur diffuse. Le fond de vérité de la légende urbaine est qu'elle va chercher dans l'actualité des choses qui pourraient arriver. »

Christian Lachance, avocat et étudiant à la maîtrise en philosophie, est d'avis que la légende urbaine vient combler un problème

d'insécurité. Il la dépeint comme étant un phénomène duquel on ne peut pas toujours déterminer l'origine. Il devient donc difficile de distinguer ce qui est vrai de ce qui est faux, c'est pourquoi il faut alors utiliser la raison.

Les légendes urbaines au fil du temps

Monsieur Cellard explique que les légendes urbaines évoluent selon les types de craintes sociales et les décennies. À titre d'exemple, il cite la libération des mœurs dans les années 50 et 60 qui a fait naître des légendes autour des relations hors mariage. Pendant la contre-révolution des années 70, le terreau fertile des légendes urbaines était les nouvelles drogues. Il suffit de penser à celle de la gardienne d'enfants qui a

rôti un bébé pensant, sous l'effet du LSD, qu'il s'agissait d'une dinde. Le sida fut le berceau des légendes urbaines des années 80 et les nouvelles technologies celles de la décennie suivante.

La criminalité est un thème récurrent dans les légendes modernes et pour cause. Selon monsieur Cellard, il s'agit d'une crainte latente de la population du 21^e siècle. Il considère qu'il y a une « survictimisation potentielle dans la population ». Même s'il y a un nombre similaire de crimes violents en campagne et en ville, le fait qu'il y ait une forte concentration d'individus dans le milieu urbain fait en sorte qu'on en entend sans cesse parler. Cette crainte exagérée d'être victime pousse les individus à penser que cela peut leur arriver tous les jours et qu'ils doivent être sur leurs gardes. « La morale dans les légendes urbaines touchant la criminalité est on est jamais trop prudent. On doit faire attention, car sous telle ou telle apparence, il y a peut-être un criminel plus rusé que toi », énonce le professeur Cellard.

Les plus connues

Il semble qu'en 1935, un groupe de jeunes a vu sortir un crocodile d'une bouche d'égout de New York. Une campagne d'éradication est menée en 1936. Monsieur Cellard est d'avis qu'il est possible qu'une personne ayant rapporté un petit reptile de la Floride ait voulu s'en départir dans les égouts, mais que cet animal ait pu survivre durant l'été, sans plus. Le zoo de New York est du même avis; un crocodile adulte ne peut vivre dans des eaux aussi froides.

La « Dame blanche » est cette jeune fille vêtue de blanc qui apparaîtrait sur la route afin de prévenir le conducteur d'un danger dans un virage où elle a connu la mort. Selon une autre version, le fait de refuser de l'embarquer pourrait déclencher sa colère et vous causer un accident. Hésitez-vous à l'embarquer si vous la voyez sur le bord de la route?



Élaine Martin, « Back & Forth »,
Acrylique sur bois, 16x20 pouces.

E-mail "Forwards": Fact or Fiction?

From pleas for financial relief to circulating health warnings, we are bombarded with e-mail communications, many of which we receive from our closest friends and family. These communications often play on our emotions and while some of them are incontestably fabricated, others leave us wondering... fact or fiction?



Samara Sekouti

journaliste
samara.sekouti@aircanada.ca

Nowadays, we receive chain letters and "forwards" on both our personal and professional e-mail accounts and even through social media platforms such as Facebook®. There is no escaping them; even the best spam filters will likely not block that forward from a family friend about the dangers associated with reusing plastic bottles. Some of the most popular chain letters and forwards include missing person alerts, information about health dangers and notifications that iPhone® or really cute puppies are being given away for free.

Are the majority, if not all, of these e-mail communications hoaxes or is there some truth hidden between all the fiction? A few years ago, following the disappearance of a woman near the Montreal region, I received an e-mail forward from what appeared to be a friend of a friend of a friend of the missing woman. The e-mail contained the missing woman's photograph, a brief description of the circumstances surrounding her disappearance and a plea to forward the e-mail to as many people as possible. Following my receipt of the e-mail, the story of the police investigation relating to that same woman's disappearance erupted all over the news. Obviously, this e-mail was not a hoax and the woman's disappearance ended very tragically.

In my case, I tend to pay closer attention to the missing person alerts while generally deleting the e-mails notifying me about expensive merchandise that is being given away. However, sometimes I hesitate with the e-mails that lie somewhere in the middle, such as the one about being able to contact the nearest police station by entering your reverse pin number at an ATM machine (i.e. if you are being forced to withdraw cash by a thief). According to a report published on CNN.com, the software for this system exists and has been patented by an Illinois lawyer who came up with the idea. However, con to the widely circulated e-mail hoax, the system is not implemented by most, if not all, banks. This information is also confirmed on several websites that are dedicated to uncovering e-mail hoaxes and internet



urban legends. A couple of these popular websites include www.truthorfiction.com and www.hoax-slayer.com. While these websites are generally not run by encyclopaedia researchers or scientists, they do offer decent explanations (including credible and verifiable references) in their analysis of whether an e-mail forward is a hoax.

So if you have a few minutes to spare and find yourself wondering whether the e-mail forward you just received is fact or fiction, check out Hoax Slayer. Otherwise, a quick Google search may also provide some interesting insight.

CLYDE & Co

Clyde & Cie Canada S.E.N.C.R.L./
Clyde & Co Canada LLP
630, boul. René-Lévesque O.
Bureau 1700
Montréal (Québec) H3B 1S6

Tél.: 514-843-3777
Fax: 514-843-6110

www.clydeco.ca





journaliste
vgaudette.avocate@gmail.com

Le pôle Nord est au père Noël ce que l'analphabétisme mathématique est à l'avocat

« Jeune, j'étais pas bon en maths. J'ai donc fait mon droit ». Comme vous, je ne compte plus le nombre de fois où j'ai entendu des avocats affirmer avec une pointe d'ironie que leur choix de carrière est directement proportionnel à leur insuccès à résoudre des problèmes de calcul. L'avocat mythifié en un analphabète mathématique.

Bien que j'aie pu l'entendre et l'entendre, chaque fois prononcée, cette affirmation faisant foi d'idée reçue me fait sourire et finalement, sourciller. Bien sûr que le message qu'elle envoie fait sourire en voyant un avocat s'avouer qu'il n'a pas tous les talents. Savoir rire de soi-même est une chose bienheureuse, mais c'est davantage le sourcillement qui retient ici mon attention.

Sans vouloir réincarner l'avocat dans la robe d'un maître de l'abstraction, le langage mathématique dans la pratique et l'expression du droit et certaines sources historiques prêchent dans le sens d'une conciliation droit et mathématiques. De là le sourcillement, parce que cette conciliation des disciplines m'a toujours apparu latente chez l'avocat.

Dans un premier temps, le langage mathématique. Consciemment ou non, l'avocat, tout comme le mathématicien, s'applique dans le concret et dans l'abstrait à la résolution de problèmes. Pour voir en noir et blanc, les faits, le contexte, les moyens et les règles sont les inconnus qu'il doit déchiffrer et solutionner. Tout comme la pratique, l'expression du droit se traduit en langage mathématique comme il en est du droit à l'égalité, du droit de la preuve suivant les notions de fardeau et de la balance des probabilités, de l'expression « deux poids, deux mesures » pour dénoncer une injustice, etc.

$$P(A/B) = \frac{P(B/A) P(A)}{P(B)}$$

Théorème de Bayes : Une équation mathématique relative aux probabilités. Voir en ligne l'article « A formula for justice » suivant ce lien : <http://www.guardian.co.uk/law/2011/oct/02/formula-justice-bayes-theorem-miscarriage>.

Dans un deuxième temps, les sources historiques. Il s'agit de nos légendes, des avocats s'étant illustrés par leur contribution à l'avancement du champ de la connaissance en mathématiques. Il y a François Viète (1540-1603), père de l'algèbre moderne précurseur de Descartes, et Pierre de Fermat (1601-1665), fondateur de la théorie moderne des nombres.

Démythifié, l'avocat analphabète mathématique pourrait prendre la forme de l'intitulé suivant : le pôle Nord est au père Noël ce que les mathématiques sont à la justice.

Ceci dit, bien qu'il y ait certainement parmi nous de grands enfants, qui petits, avaient la bosse des maths, mais rêvaient de devenir avocat, je ne crois pas que l'idée reçue soit à combattre parce que spontanément exprimée, elle nous fait encore sourire. Allez donc savoir.



Miller Thomson sert ses clients dans tout le Canada mieux que tout autre cabinet d'envergure nationale.

Avec plus de 470 avocats répartis dans 11 bureaux à travers le Canada, le cabinet offre une gamme complète de services juridiques hautement personnalisés.

Plus d'expérience. Plus de clarté. Plus de valeur.

Miller Thomson Pouliot SENCRL
millerthomsonpouliot.com

**Miller
Thomson**
avocats | lawyers

VANCOUVER CALGARY EDMONTON SASKATOON REGINA LONDON KITCHENER-WATERLOO GUELPH TORONTO MARKHAM MONTRÉAL



Des pas dans l'escalier

Êtes-vous de ceux qui se feraient expulser de l'Association des Sceptiques du Québec au moindre craquement dans l'escalier? Avez-vous déjà vu une ombre de forme humaine se balader dans le couloir? Si votre réponse est « oui », j'aurais tendance, de prime abord, à croire que vous manquez cruellement de sommeil ou encore, que l'abus de boissons énergisantes a eu raison de vous... à moins que vous ne fréquentiez les endroits suivants :



Amélie Cardinal

journaliste
amelie.cardinal@regie-energie.qc.ca

L'Auberge le Saint-Gabriel 462, rue St-Gabriel, Montréal

Son propriétaire de l'époque, Richard Dulong, récipiendaire du premier permis de boisson accordé par le régime britannique en 1769, en a fait la première « Auberge » en Amérique du Nord. L'Auberge, endroit prisé par nombre d'entre nous pour son excellente table, serait également le domicile d'âmes en quête du repos éternel.

Sa construction remonte à 1680. À cette époque, un passage souterrain secret permettait d'y faire la traite de fourrures clandestine. L'histoire raconte qu'un soir, un incendie éclata au grenier alors qu'une fillette suivait une leçon de piano donnée par son grand-père. Ils seraient tous les deux décédés.

En 1994, monsieur Michel Andrey a acquis l'Auberge. Il en a été copropriétaire pendant cinq années. Dans le cadre de ses fonctions, il devait travailler tard à l'Auberge. Il affirme avoir été témoin, à plusieurs reprises, de phénomènes étranges. Il a confié à l'auteure Danielle Goyette que chaque semaine avait son lot d'incidents inexplicables. Les fenêtres s'ouvraient et se fermaient seules, les pianos du grenier jouaient sans l'intervention de qui-conque, des piles de feuilles s'envolaient et des bruits de pas résonnaient également dans l'escalier menant au grenier. Certains



Photo : AC

clients ont même affirmé avoir entendu une petite fille parler. Curieux de ces phénomènes, monsieur Andrey a alors contacté un médium afin de déterminer la cause de ces manifestations. Le médium aurait alors indiqué que les âmes d'un vieillard et de sa petite-fille ayant été assassinés, et non pas asphyxiés, étaient prisonnières de l'Auberge.

Musée du Château Ramezay 280, rue Notre-Dame Ouest, Montréal

À l'époque de sa construction en 1705, le château était la résidence du gouverneur de Montréal, Claude de Ramezay. En 1895, la Société d'archéologie et de numismatique de Montréal a acheté le bâtiment afin d'y installer un musée, une galerie et une bibliothèque.

Depuis le début des années 2000, le spectre qui pourrait être l'âme d'Anna Kathleen O'Dowd, gardienne du musée à compter de 1981, hanterait les lieux. Selon les employés du musée, la présence spectrale d'Anna est régulière. Par exemple, les roues d'une voiture en exposition semblent se déplacer pendant la nuit et les lustres s'allument ainsi que s'éteignent seuls. De plus, le fantôme d'Anna apparaîtrait sur des photos prises par des visiteurs et même un technicien du musée. Une de ces photos a d'ailleurs été publiée dans le Journal de Montréal le samedi 28 octobre 2006 dans le cadre d'un cahier spécial ayant pour thème les « maisons hantées ».

Ouvrez l'œil!

Si les histoires de fantômes vous intéressent, l'organisation Fantôme Montréal recueille encore aujourd'hui des témoignages relatifs à des phénomènes inexplicables. Ainsi, elle bonifie ses tours guidés portant sur les contes et légendes du Vieux-Montréal. Vous pouvez prendre part à une promenade qui sort de l'ordinaire tout l'été, et ce, jusqu'à la fin octobre. Pour ceux qui affectionnent moins les histoires paranormales, les faits historiques révélés lors des visites valent le détour. Bonne promenade!

Julie Lavertu



journaliste
jlavertu@gstlex.com

Le recyclage : mythes ou réalités



Photo : JL

Les étiquettes : Il n'est pas nécessaire d'enlever les étiquettes qui recouvrent les boîtes de conserve avant de les déposer dans le bac à recyclage. Elles seront fondues à des températures si élevées qu'elles disparaîtront lors du processus de récupération.

Le plastique : Les plastiques ne sont pas tous récupérables. Ils sont généralement identifiés par le logo composé des trois flèches en triangle, accompagné d'un numéro allant de 1 à 7. Les types de plastique recyclables diffèrent d'une région à l'autre. Celui identifié par le numéro 6 est rarement accepté, ce qui est d'ailleurs le cas dans la région de Montréal.

Les bouchons : Les contenants doivent être vidés et rincés avant d'être disposés au recyclage. Alors qu'ils sont souvent com-

posés de matériaux différents du contenant, il est préférable de les séparer. Les bouchons ayant pour rôle d'empêcher la compression des contenants, ils pourraient provoquer des explosions lors du processus de recyclage.

Les sacs de plastique : Il n'est pas nécessairement préférable d'utiliser les nouveaux sacs réutilisables des magasins. Les traditionnels sacs en plastique sont réutilisés pour les ordures ou autres fonctions par une très grande proportion de la population. De plus, ces sacs peuvent être recyclés dans plusieurs municipalités du Québec. Le choix d'utiliser les sacs réutilisables ou ceux en plastique dépend de l'utilisation faite par chacun. Le but : leur donner une deuxième vie!

LE CAIJ « NOUVEAU » EST ARRIVÉ !

UN SITE INTERNET CONVIVAL
ET À L'AVANT-GARDE, INCLUANT :

- Plus de doctrine en ligne
- Des lois annotées
- Des actualités juridiques
- Un moteur de recherche unique
- Et encore plus...

www.caij.qc.ca



CENTRE D'ACCÈS À
L'INFORMATION JURIDIQUE



6@8 de début d'année

de l'Association du Jeune Barreau de Montréal

Soyez du premier 6@8 de l'année 2012 !

26 janvier 2012 | dès 18 h

L'Assommoir | 211, rue Notre-Dame Ouest

Aucuns frais d'entrée

Soirée au profit de  La Maison du Père

Pour plus d'information : www.ajbm.qc.ca



 médicassurance

Dites-nous ce qui vous empêche de dormir

Croissance, rentabilité, stratégie et performance, relève, recrutement... confiez-nous ce qui vous préoccupe. Nos 1 500 professionnels sauront déployer toute leur expertise et leur sens des affaires afin de vous aider à prendre les meilleures décisions pour votre entreprise.

Chez Raymond Chabot Grant Thornton, nous avons des solutions à la mesure de vos ambitions.



**Raymond Chabot
Grant Thornton**

www.rcgt.com/ditesnous

Certification • Fiscalité • Conseil



Le CAIJ « nouveau » est arrivé!



Noémie Lesquins

analyste en contenu Web,
Direction marketing et
communications

Le vin, boisson des dieux dans les mythologies grecque et romaine, est à la fois un symbole de joie et de connaissance. Ce mois-ci, le CAIJ vous invite justement à déguster sa cuvée 2012 : un nouveau site Internet plus convivial, des outils de recherche innovants et toujours plus de contenu numérique en ligne!

Nouvel arôme : JuriBistro UNIK

Désormais, sur le site du CAIJ, vous pouvez utiliser une seule boîte de recherche pour toutes vos recherches juridiques. Le moteur UNIK permet de repérer toute la jurisprudence, la législation et la doctrine disponibles à travers l'ensemble des outils de la suite JuriBistro^{MD}, et ce en un seul clic. Avec UNIK, ce sont environ 1,3 million de documents qui sont repérables et pour certains, consultables en ligne. Des questions de recherche TOPO aux publications du Barreau en passant par les décisions publiées sur CANLII, UNIK propose à l'avocat un grand choix d'informations juridiques et une panoplie d'outils pour approfondir sa recherche.

Nouvelle saveur : JuriBistro eLOIS

JuriBistro eLOIS vous permet de retracer en quelques clics la vie complète d'un article de loi, des débats parlementaires à son interprétation en législation et en jurisprudence. Trois lois provinciales sont actuellement en ligne : le *Code civil du Québec*, la *Loi sur les normes du travail* et la *Loi sur les sociétés par actions*. D'autres suivront. Pour chacune, vous pouvez chercher un article par la table des matières ou par numéro ou encore lancer une recherche par mots-clés.

Plus de tanin : JuriBistro eDOCTRINE

Depuis plusieurs années déjà, le CAIJ propose sur son

site Internet un accès au texte intégral des principales publications du Barreau telles que les *Développements récents* ou la *Collection de droit*. Avec eDOCTRINE, vous pouvez retrouver tous ces textes, désormais enrichis d'une sélection des éditions Wilson & Lafleur. Pour le lancement, nous vous proposons dans cette nouvelle catégorie *Les obligations*, volumes 1 et 2, de Vincent Karim, et *La garantie de qualité du vendeur en droit québécois* de Jeffrey Edwards. Cette liste continuera de s'enrichir progressivement au fil des mois et des années. Outre une navigation simple et fluide dans chacune de ces publications, eDOCTRINE permet une recherche par mots-clés dans l'ensemble du corpus à l'aide de l'outil de recherche CONCERTO et offre le choix de consulter en ligne ou d'imprimer.

Une cave bien garnie

Le CAIJ ne pouvait pas lancer tous ces nouveaux outils sans offrir également un nouveau millésime à son site Internet. C'est donc dans le cadre d'un nouveau design et d'une navigation totalement repensée qu'il vous propose aujourd'hui de découvrir la suite JuriBistro^{MD} version 2012.

Riche, mature et robuste, le CAIJ « nouveau » marie l'utile à l'agréable et vous facilite la recherche juridique. À bientôt sur www.caij.qc.ca!

JEUNES AVOCAT(E)S; PARTEZ GAGNANT EN ÉCONOMISANT!

Des produits exclusifs pour
les membres de l'**AJBM**.

Assurance invalidité et frais généraux d'entreprise

- Réduction viagère de 25% sur des primes garanties jusqu'à 65 ans.
- Dispense du paiement des primes pendant 5 mois – exclusif aux avocats en 1ère année de pratique.

Programme d'assurance groupe associatif

- Les garanties les moins dispendieuses pour les membres de votre profession.
- Assurances : médicaments, frais médicaux, voyage et annulation voyage, soins dentaires et vie.

mi | médicassurance

Pour en savoir davantage sur ces produits ou
obtenir votre soumission, communiquez avec nous au :
514.871.1181 - 1.877.371.1181 – info@medicassurance.ca

L'investissement socialement responsable et les mythes qui l'entourent

Chez Desjardins, l'environnement et le développement durable sont des causes qui nous sont chères. Et depuis plus de vingt ans, il vous est possible d'investir dans des produits financiers qui prennent ces valeurs en considération.



Pourtant, seulement quelque 20 à 30 % des gens connaissent l'investissement socialement responsable (ISR) et les préjugés demeurent nombreux! Pour certains, cette approche est menée par un groupe de hippies-écologistes plutôt que par des gens du domaine de la finance. Pour d'autres, pratiquer l'ISR signifie obtenir de moins bons rendements. Bien sûr, tout cela est faux.

Le meilleur exemple est le Fonds Desjardins Environnement qui s'est distingué à deux reprises parmi tous les fonds d'actions canadiennes dans le cadre des Lipper Fund Awards 2010 en reconnaissance de son rendement sur trois ans et sur cinq ans au 31 décembre 2009.

En investissant de façon socialement responsable, vous investissez dans des titres de sociétés solides, et ce, tout en encourageant les entreprises qui placent le développement durable au cœur de leur stratégie. Ainsi, votre argent travaille sur deux fronts : pour votre portefeuille et pour la planète.

Vous voulez en savoir plus au sujet de l'ISR? Consultez le site Web de l'Association pour l'investissement responsable (AIR) sur lequel vous trouverez une foule de renseignements pour vous familiariser avec ce sujet.

Vous pouvez également consulter les pages éducatives du site Web du Fonds Desjardins et celui de Placements NEI, un de nos partenaires.

Avocats



L'offre Distinction, à la hauteur de votre réussite.

Desjardins est fier d'être partenaire de l'Association du Jeune Barreau de Montréal et d'offrir à ses membres des solutions financières qui tiennent compte de chacun des aspects de leur vie.

Avec l'offre Distinction de Desjardins, réalisez de nombreuses économies et profitez d'avantages distinctifs, notamment en matière de forfaits transactionnels, placement et financement.

Profitez de l'offre Distinction dès maintenant! Rencontrez un conseiller en caisse ou un directeur de comptes dans un centre financier aux entreprises Desjardins.

Vous travaillez ou résidez au centre-ville de Montréal? Profitez de la proximité que vous offre le Carrefour Desjardins. Pour prendre rendez-vous ou parler à un conseiller, composez le 514 875-4266.

desjardins.com/ajbm



AJBM | YBAM



Coopérer pour créer l'avenir



Luana Ann Church



journaliste
luana-ann.church@
quebecor.com

L'Abécédaire d'un temps des Fêtes pas compliqué

Le temps des Fêtes est définitivement l'occasion rêvée pour recevoir en famille, mais parfois (et la plupart du temps) le temps où les talents culinaires font défaut ou sont à tout le moins limités. Voici des solutions simples permettant d'épater la galerie... si vous êtes capables de garder le secret.

Fous Desserts

Ayant remporté le titre, après un vote populaire, de « boulangerie offrant les meilleurs croissants de Montréal », la pâtisserie Fous Desserts, située au 809, avenue Laurier Est, propose des viennoiseries délicieuses, des chocolats faits maison, mais surtout des bûches de Noël incomparables. Le chef pâtissier Franck Dury-Pavet prépare de véritables bijoux comestibles, parfumés au thé vert ou non, sous une pâte feuilletée et un pavé de concassé de noisettes pralinées enroulées. Composée d'ingrédients de première qualité, ne soyez pas surpris si la bûche convoitée semble petite. Très riche, elle saura vous rassasier. Réservez la vôtre dès maintenant au **514 273-9335** afin de bénéficier d'une



Photo :
LAC

fraîcheur inégalée. La production n'est qu'en quantité limitée. Pour plus d'informations : www.fousdesserts.com

Schwartz's

Si pour vous la préparation du dessert ne pose pas de problème et que celle de la dinde résonne avec travail monotone, sachez que le célèbre Schwartz's du boulevard Saint-Laurent offre à la vente de délicieuses dindes cuites à emporter... Voilà donc un autre tracas de réglé. Pour plus d'informations : www.schwartzsdeli.com et **514 842-4813**.

Chalets

Maintenant que les victuailles sont prises en charge, que faire si votre famille ne peut, faute d'espace, être adéquatement reçue à votre résidence? Plusieurs chalets sont à louer pour la période du temps des Fêtes. Outre la recherche du chalet parfait parmi les petites annonces, le bouche à oreille ou encore les sites web spécialisés, tels que www.quebeclocationdechalets.com et www.chaletsauquebec.com, le Club Tonomo, situé en Outaouais, pourrait s'avérer être une bonne alternative. Directement niché sur le lac Terreur et ayant comme seul voisin la forêt de conifères l'environnant, cet immense chalet de bois rond avec fenestration panoramique vous offre le dépaysement et l'attrait rustique souhaités dans un confort résolument douillet.

Avec ses nombreuses chambres pouvant accueillir une trentaine d'invités, son immense foyer de pierres des champs, sa cuisine complète à deux frigos, sa salle de détente comprenant table de billard et télé satellite, le

retour au bureau sera certainement pénible! Notez qu'un deuxième chalet de bois adjacent pouvant loger une vingtaine de personnes et comprenant une cuisine de type restaurant est également disponible. Ce havre de paix situé à 1 heure 45 de Montréal peut être réservé à la journée, à la semaine ou pour un week-end. L'essayer, c'est l'adopter... hiver comme été! Pour plus d'informations : www.clubtonomo.com



Club Tonomo

Photo :
Toby
Gauley

Une pomme de discorde



Photo : CL

On parle de « pomme de discorde » pour qualifier un sujet de mécontentement. L'histoire derrière cette expression est celle de la déesse Discorde. Furieuse de ne pas avoir été invitée au mariage de Thétis et Pélée, elle jeta au milieu du rassemblement une pomme d'or sur laquelle étaient tracés les mots « à la plus belle ». Pâris, qui devait choisir à qui offrir la pomme, la décerna à Aphrodite, la déesse de la Beauté et de l'Amour. Cela lui attira l'ire des autres déesses et déclencha la guerre de Troie.



Catherine Lafontaine

journaliste
catherinelafontaine@yahoo.ca

Un cheval de Troie

Cette expression signifie communément le fait de recevoir un cadeau empoisonné. Elle tire son origine du récit d'Homère et fait référence au géant cheval de bois dans lequel s'étaient cachés des soldats grecs. Une fois les Troyens endormis, ces soldats ouvrirent la porte de la ville à leurs compatriotes qui l'envahirent.

Nec plus ultra

Cette locution exprime aujourd'hui l'idée qu'il n'est « pas possible d'aller plus loin, car cela est déjà parfait ». L'expression apparaît à l'origine dans la mythologie grecque et les douze travaux d'Hercule. Dans la légende des Colonnes d'Hercule, ce dernier scinda le mont Calpé et le rocher Abyla pour souligner son passage dans la région. La faille ainsi créée fit en sorte de séparer l'Afrique de l'Europe et de faire apparaître le détroit de Gibraltar avec ses colonnes qui représentaient, pour Hercule, le bout du monde. C'est ainsi qu'il inscrivit dans l'une des colonnes l'expression « nec plus ultra » afin que nul homme ne s'aventure « plus loin au-delà ».

Ouvrir la boîte de Pandore

Cette expression réfère au fait de s'exposer, de manière irréfléchie, à de graves dangers. Pandore, femme parfaite créée par Zeus, devait être offerte à Prométhée ou « celui qui réfléchit avant ». Or, puisque ce dernier n'en voulait point pour épouse, Pandore devint plutôt la femme du frère de Prométhée, Epithémée, ou « celui qui réfléchit après ». Pandore apporta dans ses bagages un récipient mystérieux que Zeus lui avait interdit d'ouvrir. Une fois mariée et curieuse de connaître le contenu de la jarre, Pandore céda à la tentation. Elle l'ouvrit, libérant ainsi tous les maux de la terre, notamment la Misère, la Maladie, la Folie et la Famine. Elle voulut refermer la boîte, mais en vain. Seule l'Espérance y demeura. Elle fut par la suite libérée afin d'apaiser les souffrances relâchées.

L'épée de Damoclès

L'origine de cette expression est celle d'une légende dans laquelle le tyran Denys l'Ancien reçoit en grande pompe Damoclès, roi des orfèvres. Ce dernier, impressionné par la richesse du tyran et envieux de sa situation, ne cesse de le flatter. Afin de faire comprendre à Damoclès que son rôle comporte également des dangers, Denys lui propose de prendre sa place pour une journée. Au cours du repas, Damoclès lève les yeux et voit, au-dessus de sa tête, une épée suspendue à un crin de cheval. On dit que celle-ci a été placée ainsi par Denys afin de démontrer à Damoclès que malgré sa puissance, un tyran est également exposé à un risque de mort qui peut frapper à tout instant. L'expression « avoir une épée de Damoclès au-dessus de la tête » tire ainsi son origine de cette légende et renvoie au fait d'être dans une situation périlleuse.



Photo : CL

Janvier 2012

17 DÎNER-CONFÉRENCE

Notions de confidentialité : aspects pratiques et perspectives
 Conférencier : L'honorable André Rochon, j.c.a.
 Lieu : Cour d'appel, Édifice Ernest-Cormier,
 100, rue Notre-Dame Est
 Heure : 12 h 15

25 DÎNER-CONFÉRENCE

Divorce, patrimoine familial et aspects fiscaux
 Conférencière : M^e Marie-Claude Armstrong,
 Lavery, De Billy
 Lieu : Cour d'appel, Édifice Ernest-Cormier,
 100, rue Notre-Dame Est
 Heure : 12 h 15

**26 6 @ 8 DE DÉBUT D'ANNÉE
ENCAN SILENCIEUX**

Lieu : L'Assommoir,
 211, rue Notre-Dame Ouest
 Heure : 18 h

Février 2012

1 COURS DE FORMATION

Le droit des marques de commerce : Considérations pratiques et approche globale
 Conférencier : M^e Christian Bolduc,
 Smart & Biggar
 Lieu : Cour d'appel, Édifice Ernest-Cormier,
 100, rue Notre-Dame Est
 Heure : 18 h

15 DÎNER-CONFÉRENCE

La gestion du stress et du temps : les bases de la méthode Getting Things Done
 Conférencier : M^e Sean Finn, CN
 Lieu : Cour d'appel, Édifice Ernest-Cormier,
 100, rue Notre-Dame Est
 Heure : 12 h 15

22 SOUPER À LA MAISON DU PÈRE

Lieu : Maison du Père,
 550, boul. René-Lévesque Est
 Heure : 17 h

29 DÎNER-CONFÉRENCE

Cloud computing : juridiquement dangereux?
 Conférencier : M^e Vincent Gautrais,
 Université de Montréal
 Lieu : Cour d'appel, Édifice Ernest-Cormier,
 100, rue Notre-Dame Est
 Heure : 12 h 15

L'AJBM contribue à la protection de l'environnement
 Chorus art blanc fini soie, 50 % fibres recyclées et
 25 % fibres post-consommation



Entièrement recyclable -
 le choix responsable